CONSEILLER/E TECHNIQUE EN APPAREILLAGE

Code de la fiche : 0702

PRÉSENTATION

APPELLATIONS D'EMPLOI LES PLUS COURANTES

Conseiller/e technique en appareillage

FINALITE

Optimiser la prise en charge de l'appareillage par l'assurance maladie

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Médecins conseils
CPAM
CRAM
Fournisseurs appareillage
Médecins prescripteurs
Assurés sociaux

FORMATIONS

Obligatoire pour l'accès au métier

BTS orthoprothésiste

ACTIVITÉS

Assurer un contrôle technique dans le domaine de l'appareillage
Participer aux analyses et contrôles des fournisseurs
Donner des avis techniques au médecin conseil
Conseiller les fournisseurs
Participer à la procédure d'agrément des fournisseurs

COMPÉTENCES

SAVOIRS

Connaître les missions et l'organisation du service médical et son environnement institutionnel
Connaître la législation et la réglementation relative à l'appareillage (textes et conventions)
Maîtriser la technique et les éléments médicaux relatifs à la profession d'appareilleur
Connaître l'environnement des fournisseurs et prescripteurs du domaine appareillage

SAVOIR-FAIRE (capacité à)

Mettre en œuvre les procédures du domaine d'activité
Réaliser l'expertise technique des appareils et engager le cas échéant les actions correctives
Conseiller dans son domaine d'expertise
Élaborer un rapport ou une note technique
Assurer une veille technologique dans le domaine de l'appareillage
Mettre en œuvre des méthodologies d 'analyse et de contrôle

SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL (capacité à)

Établir une relation de confiance avec les assurés
Intervenir de façon appropriée auprès du fournisseur
Développer une relation de coopération avec les praticiens conseils et les autres agents
Respecter les règles de confidentialité, de déontologie lors des échanges